



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises
Enquête annuelle des manufactures, 2003

Fabrication de boissons et de produits du tabac

SCIAN 312110-312220

Ces renseignements sont recueillis en vertu de
la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada,
1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir
le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in
English, please call us toll-free at: 1 888 881-3666

0121

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous :

ASMF00/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de :	0003	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veuillez déclarer pour :		0010	Langue préférée 2 ☐ Français 1 ☐ Anglais	

A - Introduction

Objet de l'enquête

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles. Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Veuillez retourner le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1 888 883-7999, dans les 30 jours suivant la réception. Pour obtenir de l'information sur les « Risques de divulgation des transmissions par télécopieur ou autres modes électroniques », veuillez vous référer à la brochure « Lignes directrices et instructions ». Merci.

Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire :		0013			
0026	1 ☐ M. 2 ☐ Mme 3 ☐ Mlle	0054	Prénom		
			Nom de famille		
Titre : 0014		Adresse électronique : 0018		Site Web : 0020	
Numéro de téléphone : 0017 ()		Poste : 0027	Numéro de télécopieur : 0016 ()		Rempli le : AAAA MM JJ
Signature :				0015	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.					



Couverture

Veuillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la **Section F, « Effectif selon l'emplacement »**.

Activité commerciale principale

1. Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité principale décrivant le plus exactement la source majeure des revenus d'exploitation. Veuillez ne cocher qu'une seule activité.

0140 1 ☐ Fabrication 2 ☐ Commerce de détail/Commerce de gros 3 ☐ Services 4 ☐ Autre

2. Veuillez décrire brièvement votre activité commerciale principale : 0141 _____

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Renseignements sur la période de déclaration

Période de déclaration

Veuillez déclarer les données pour votre plus récent exercice financier disponible de 12 mois se terminant entre le 1er janvier 2003 et le 31 mars 2004. Veuillez indiquer, ci-dessous, la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du 0011 AAAA MM JJ au 0012 AAAA MM JJ

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

Ententes de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA.** Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la brochure « Lignes directrices et instructions », ci-jointe.

Directives générales

Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.

1. La brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe a été préparée afin de vous aider à compléter le questionnaire. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

Veuillez inclure :

- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
- tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.

Veuillez exclure :

- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise, les frais de livraison par transporteurs publics ou contractuels, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes;
- tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

B-1 Sorties de l'activité manufacturière

1. Les sorties de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :

2056 ☐ Livraisons ☐ Production ☐ Autre (veuillez spécifier) : 2057 _____

2. Déclarez-vous selon le prix de vente final?

Si la réponse est « non »,

veuillez spécifier le mode d'évaluation :

2058 ☐ Oui ☐ Non

2063 _____

3. Livraisons de produits de propre fabrication

Code des
marchandises à
l'usage de
Statistique
Canada

Unité de
mesure

Quantité
livrée

Valeur des
livraisons
(\$'000 CAN)

Produits livrés en vrac (ou il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation/mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués dans la Section B-1 mais la somme payée pour cette activité doit être indiquée sur la ligne 13 section C-2.

Section B-1 doit comprendre seulement les produits vendus ou transférés sur acompte.

Indiquez les ventes de déchets de carton et de verre au poste 13 section B-3

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
Produits non-vieillis expédiés (vendus ou transférés sur acompte) pour maturation ou mélange subséquent - whisky de seigle (Rye), non-vieillis; whislies, autres que de seigle (Rye), non-vieillis; et rhum, non-vieillis. Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour MISE EN BOUTEILLES seulement (aucun traitement subséquent) doivent être indiqués à la ligne 32 section C-5.9 section B-2 et 4 section D au besoin - whiskeys, rhum, et vin ou marc de raisin - vieilli(e)s.			23001	25001
3.001 Mélasses	1703	Tonnes métriques		
3.002 Jus d'orange, non concentrés, non congelés	2009196	Hectolitres	23002	25002
3.003 Jus de pamplemousse, non concentrés	2009204	Hectolitres	23003	25003
3.004 Jus d'un seul agrume, autres que orange ou pamplemousse, non concentré	2009308	Hectolitres	23004	25004
3.005 Jus de pomme, reconstitués	20097030	Hectolitres	23005	25005
3.006 Jus de pomme, frais	2009709	Hectolitres	23006	25006
3.007 Mélanges de jus de fruits, non concentrés	2009902	Hectolitres	23007	25007
3.008 Levures mortes	210220	XXX	XXXXX	25008
3.009 Concentrés pour boissons gazeuses	21069032	XXX	XXXXX	25009
3.010 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses à faible teneur en calories (équivalent de pérot à servir)	21069033	Hectolitres	23010	25010
3.011 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses ordinaires (équivalent de prêt à servir)	21069034	Hectolitres	23011	25011

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.012 Eau minérale naturelle	22011010	Hectolitres	23012	25012
3.013 Eaux minérales et eaux gazeifiées autres que naturelle	22011090	Hectolitres	23013	25013
3.014 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazeifiées, non sucrées ni aromatisées	22019090	Hectolitres	23014	25014
3.015 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	220210111	Hectolitres	23015	25015
3.016 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	220210112	Hectolitres	23016	25016
3.017 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage répété	220210113	Hectolitres	23017	25017
3.018 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage unique	220210114	Hectolitres	23018	25018
3.019 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	220210115	Hectolitres	23019	25019
3.020 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	220210116	Hectolitres	23020	25020
3.021 Boissons gazeuses, ordinaires, en cannettes	220210117	Hectolitres	23021	25021
3.022 Boissons gazeuses, ordinaires, mélanges de préparation (vrac)	220210118	Hectolitres	23022	25022
3.023 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	220210121	Hectolitres	23023	25023

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.024 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	220210122	Hectolitres	23024	25024
3.025 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage répété	220210123	Hectolitres	23025	25025
3.026 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage unique	220210124	Hectolitres	23026	25026
3.027 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	220210125	Hectolitres	23027	25027
3.028 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	220210126	Hectolitres	23028	25028
3.029 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, en cannettes	220210127	Hectolitres	23029	25029
3.030 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, mélanges de préparation, en vrac	220210128	Hectolitres	23030	25030
3.031 Boissons à l'orange, non gazeuses	22021091	Hectolitres	23031	25031
3.032 Boissons aux fruits, autres que l'orange, non gazeuses	22021099	Hectolitres	23032	25032
3.033 Bières, en petites bouteilles	22030011	Hectolitres	23033	25033
3.034 Bières, en grosses bouteilles	22030012	Hectolitres	23034	25034
3.035 Bières, en cannettes	22030020	Hectolitres	23035	25035
3.036 Bières, sous pression	22030030	Hectolitres	23036	25036

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.037 Vins de raisins, mousseux	220410	Hectolitres	23037	25037
3.038 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	220421	Hectolitres	23038	25038
3.039 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	220429	Hectolitres	23039	25039
3.040 Cidre	2206001	Hectolitres	23040	25040
3.041 Vin panaché (coolers)	22060071	Hectolitres	23041	25041
3.042 Whisky de seigle (Rye), vieillis	220830101	Litres d'alcool absolu	23042	25042
3.043 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	220830102	Litres d'alcool absolu	23043	25043
3.044 Rhum, vieillis	220840001	Litres d'alcool absolu	23044	25044
3.045 Gin et genièvre	220850	Litres d'alcool absolu	23045	25045
3.046 Vodka	220860	Litres d'alcool absolu	23046	25046
3.047 Liqueurs	220870	Litres d'alcool absolu	23047	25047
3.048 Boissons rafraîchissantes d'eau-de-vie	22089050	Litres d'alcool absolu	23048	25048

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)				
3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.049 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraichissantes à base eau- vie	2208909	Litres d'alcool absolu	23049	25049
3.050 Grains usés de brasseurs et distilleurs	23033010	Tonnes métriques	23050	25050
3.051 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	24012010	Tonnes métriques	23051	25051
3.052 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	24013010	Tonnes métriques	23052	25052
3.053 Cigares	24021010	Milliers	23053	25053
3.054 Cigarettes, format régulier, à bouts filtres	24022010	Milliers	23054	25054
3.055 Cigarettes, format régulier, à bouts unis	24022020	Milliers	23055	25055
3.056 Cigarettes, grand format, à bouts filtres	24022030	Milliers	23056	25056
3.057 Tabac, à cigarette	24031020	Tonnes métriques	23057	25057
3.058 Bois de chauffage	440110	XXX	XXXXX	25058
3.059 Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes	481310	XXX	XXXXX	25059
3.060 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	481910	XXX	XXXXX	25060

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
20061	21061	22061	23061	25061
3.061 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)				
4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication				25999

B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)

5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section **Livraisons de produits de propre fabrication**, veuillez indiquer ce montant ici.

\$'000 CAN

2074

()

6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

2053

7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)

2059

2054

8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)

B-2 Livraisons de biens achetés pour la revente

9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). Les achats de tels biens devraient être déclarés à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne « Biens achetés pour la revente ».

\$'000 CAN

2028

10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.

%

Produit 1

2026

2006

Produit 2

2027

2007

Produit 3

2069

2008

Tous les autres produits

2076

2009

Total**100 %****B-3 Tous les autres revenus d'exploitation**

\$'000 CAN

11. Revenus provenant de location et de location à bail

2046

12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)

2068

13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchisage)

2077

Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.

Total des revenus

\$'000 CAN

14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)

2080

15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)

2097

16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15, ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)

2098

17. Paiements échelonnés

Les deux questions suivantes s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines) :

17.1 Montant inclus à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré

2064

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de : Sources canadiennes ²⁰⁶⁶ _____ % Autres pays ²⁰⁶⁷ _____ %

C - Dépenses

Veillez inclure : • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

Veillez exclure : • TPS/TVH, TVQ;
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

Note S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ de vos détails de frais, veuillez cocher ici. 3001 ☐

C-1 Rémunération du travail

	\$'000 CAN
1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances). Le montant déclaré ici devrait être le même que le « Total - tous les emplacements », à la Section F, « Effectif selon l'emplacement ». Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur. Avant de répondre à cette question, veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	3041
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation	3042

Inclure : • Impôt-santé des employeurs de l'Ontario;
• Cotisation de l'employeur au « Fonds des services de santé du Québec »;
• Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation;
• Impôt de Terre-Neuve-et-Labrador sur la masse salariale.

C-2 Entrées de l'activité manufacturière

Veillez exclure : • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Les entrées de l'activité manufacturière sont déclarées en tant que :

3003 ☐ Achats

☐ Usage

☐ Autre (veuillez spécifier) : 3004 _____

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
Produits reçus (où il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation, mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués à la ligne 6 Section C-2 mais la somme reçue pour ce travail doit être indiquée à la ligne 6 ou 7 section B-1. Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour fins de MISE EN BOUTEILLE SEULEMENT (pas de traitement additionnel) devrait être reporté à la ligne 32 section C-5, 9 section B-2 et 4 section au besoin				

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de maturation - Whisky de seigle (Rye), non-vieillis et rhum, non-vieillis. Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de mélange - whisky de seigle (Rye) et whiskies, autres que de seigle (Rye), vieillis; rhum vieillis; et eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin, vieillis.			13001	15001
6.001 Crème (sauf crème de lactosérum, teneur en poids de matières grasses excédant 6%)	0401302	Hectolitres		
6.002 Raisins frais	080610	Tonnes métriques	13002	15002
6.003 Maïs broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	11042310	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Seigle broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	11042911	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Malt non torréfié	110710	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Cônes de houblon, broyés, en poudre ou boulettes; lupuline	121020	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Sucres, cristallisés, non en cubes	1701992	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Sirop de glucose (maïs), industriel, non mélangé	17023022	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Glucose et sirop de glucose, contenant en poids à l'état sec de 20% inclus à 50% exclus de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 42)	170240	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Fructose et sirop de fructose autres que fructose pur, contenant en poids à l'état sec plus de 50% de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 55)	170260	Tonnes métriques	13010	15010

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.011 Sucre inverti	170290001	Tonnes base solide	13011	15011
6.012 Saccharose liquide	170290002	Tonnes base solide	13012	15012
6.013 Mèlasses	1703	Tonnes métriques	13013	15013
6.014 Jus d'orange, concentrés, non congelés	2009195	XXX	XXXXX	15014
6.015 Jus de pamplemousse, concentrés	2009203	XXX	XXXXX	15015
6.016 Jus d'un seul agrume, autre que orange ou pamplemousse, concentré	2009307	XXX	XXXXX	15016
6.017 Jus de raisin, concentrés	2009504	XXX	XXXXX	15017
6.018 Jus de pomme, concentrés, congelés	2009701	XXX	XXXXX	15018
6.019 Jus de pomme, concentrés, non congelés	2009702	Hectolitres	13019	15019
6.020 Jus de pomme, frais	2009709	Hectolitres	13020	15020
6.021 Jus de un seul fruit ou légume, autres que agrumes, ananas, tomate ou pomme, concentrés	200980001	XXX	XXXXX	15021
6.022 Levures vivantes	210210	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Concentrés pour boissons gazeuses	21069032	XXX	XXXXX	15023
6.024 Essences et extraits aromatisants	2106904	XXX	XXXXX	15024

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.025 Enrichisseurs, stabilisants et produits semblables pour la qualité des aliments	21069082	XXX	XXXXX	15025
6.026 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazeifiées, non sucrées ni aromatisées	22019090	Hectolitres	13026	15026
6.027 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	220429	Hectolitres	13027	15027
6.028 Alcool éthylique non dénaturé à l'état pur	220710	Litres d'alcool absolu	13028	15028
6.029 Whisky de seigle (Rye), vieillis	220830101	Litres d'alcool absolu	13029	15029
6.030 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	220830102	Litres d'alcool absolu	13030	15030
6.031 Rhum, vieillis	220840001	Litres d'alcool absolu	13031	15031
6.032 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraichissantes à base eau- vie	2208909	XXX	XXXXX	15032
6.033 Tabacs non écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	24011010	Tonnes métriques	13033	15033
6.034 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	24012010	Tonnes métriques	13034	15034
6.035 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	24013010	Tonnes métriques	13035	15035
6.036 Dioxyde de carbone	281121	Tonnes métriques	13036	15036

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.037 Ammoniac anhydre	281410	Kilogrammes	13037	15037
6.038 Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium	2815	XXX	XXXXX	15038
6.039 Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures	2827	XXX	XXXXX	15039
6.040 Phosphinates, phosphonates, phosphates et polyphosphates	2835	XXX	XXXXX	15040
6.041 Menthol	290611	XXX	XXXXX	15041
6.042 Acide citrique	291814	Tonnes métriques	13042	15042
6.043 Aspartame	29242910	Kilogrammes	13043	15043
6.044 Vitamine C et ses dérivés	293627	XXX	XXXXX	15044
6.045 Matières colorantes d'origine végétale ou animale et préparations à base de ces matières	3203	XXX	XXXXX	15045
6.046 Encre, incluant à écrire ou à dessiner, autre que l'encre d'imprimerie	321590	XXX	XXXXX	15046
6.047 Huiles essentielles d'agrumes	33011	XXX	XXXXX	15047
6.048 Produits tensio-actif, produits de lavage et de nettoyage (sauf les détergents pour la lessive), autres que pour la vente de détail	34029090	XXX	XXXXX	15048
6.049 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506	XXX	XXXXX	15049

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)				
6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.050 Enzymes et enzymes préparées (excluant présure)	350790	XXX	XXXXX	15050
6.051 Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	381220	XXX	XXXXX	15051
6.052 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	38249099	XXX	XXXXX	15052
6.053 Carboxyméthylcellulose et ses sels	391231	XXX	XXXXX	15053
6.054 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères de polychlorure de vinyle	39204	XXX	XXXXX	15054
6.055 Papier à cigarettes, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	481320	XXX	XXXXX	15055
6.056 Câbles de filaments artificiels	5502	Kilogrammes	13056	15056

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10057 6.057 Toutes autres matières premières et composants (préciser séparément les produits importants)	11057	12057	13057	15057
				15999

7. Total des achats de matières premières et composants

Recyclage des matières premières et composants

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?

3308 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

9. Si oui, veuillez spécifier lesquels de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées :

3309 1 ☐ papier/fibre 2 ☐ métal 3 ☐ plastique 4 ☐ verre 5 ☐ autre

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.001 Les dépenses de bouteilles (portion dépensée de bouteilles d'inventaire et restituables, ex. bris, perte sur remboursement, erreurs d'inventaire, portion dépensée de nouvelles bouteilles, etc.)	000000314	35001
Contenants non-restituables achetées et entièrement dépensées (au moment de l'acquisition) durant l'année.		
10.002 Dépenses pour barillets (Portion dépensée de barils et barillets d'inventaire)	000000315	35002
10.003 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506	35003
10.004 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920	35004
10.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, alvéolaires ou renforcées ou laminées (excluant auto-adhésifs)	3921	35005
10.006 Sacs enduits laminés et expansés, en matières plastiques, autres que le polyéthylène	39232920	35006
10.007 Sacs, sachets et pochettes, incluant les cornets, en matières plastiques, autres que le polyéthylène, excluant aussi pour provisions, refoulés et laminés, monofilaments et en polyoléfines tissées	39232990	35007
10.008 Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires en matières plastiques	392330	35008
10.009 Capsules à vis, pour bouteilles, en matières plastiques	39235021	35009
10.010 Plateaux, pour la présentation des viandes ou des denrées, en matières plastiques	3923902	35010
10.011 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	44152010	35011
10.012 Ouvrages de tonnellerie (p. ex. futailles, tonneaux, cuves, baquets) et leurs parties, en bois	4416	35012
10.013 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	48052	35013

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)		
10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10.014 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	481910	35014
10.015 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	481920	35015
10.016 Boîtes et bidons, contenants d'emballage, papier et carton	48195012	35016
10.017 Boîtes rigides en papier ou carton	48195020	35017
10.018 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821	35018
10.019 Emballages, papier, coupés aux dimensions	48239095	35019
10.020 Sacs et poches d'emballage, en matière textile	6305	35020
10.021 Bouchons en verre, couvercles et dispositifs de fermetures en verre	701020	35021
10.022 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	7607	35022
10.023 Boîtes, cannettes en aluminium, pour boissons non alcoolisées	76129013	35023
10.024 Boîtes, cannettes en aluminium, pour la bière	76129014	35024
10.025 Bouchons, capsules, couvercles, bondes filetées, bondons, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs	8309	35025

C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
30026	31026	35026
10.026 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)		
		35999
11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage		
		3302
12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements		
		4046
13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)		
		3310
14. Total des entrées de l'activité manufacturière (somme des montant déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		

C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

Veillez exclure :

- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la Section C-4, « Dépenses pour achats de services », à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
- toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière », au détail des marchandises appropriées et à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

15. Dépenses en énergie et en eau :

15.1 Électricité

15.2 Essence

15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)

15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)

15.5 Carburant diesel

15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)

15.7 Gaz naturel

15.8 Charbon

15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)

(veuillez spécifier les articles principaux) :

4057

15.10 Services publics d'approvisionnement en eau

16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau (somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)

17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?

4077 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?

4078 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

C-4 Dépenses pour achats de services

\$'000 CAN

19. Dépenses pour le transport de marchandises, l'entreposage et le stockage de biens achetés

20. Frais de poste et de messagerie

21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications

22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.

23. Achats de services d'entretien et de réparation y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'œuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.

24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence et frais pour services de recherche de personnel)

4070

4085

4101

4115

4175

3080

C-4 Dépenses pour achats de services (suite)

\$'000 CAN

25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la Section C-5, « Toutes les autres dépenses d'exploitation », à la ligne 35.	4350
28. Frais de publicité et de promotion	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation

\$'000 CAN

32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat). La vente de tel biens devrait être déclarée à la Section B-2, « Livraisons de biens achetés pour la revente », à la ligne 9.	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de services (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation Inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks). Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

Total des dépenses

\$'000 CAN

39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40, ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

Note: Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici (requis pour estimer l'ensemble de la teneur en taxe des dépenses)

3002 ☐

D - Stocks

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à-d. le montant inscrit dans les livres comptables).

Veuillez inclure : • les stocks appartenant à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

Veuillez exclure : • les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier) : 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production Juste-à-temps comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?

5559 1 ☐ Oui 3 ☐ Non

Commandes non remplies

1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter la brochure « Lignes directrices et instructions » ci-jointe pour plus d'information.

\$'000 CAN
5554

E - Première destination des livraisons

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la **Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière »**. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

Destination		\$'000 CAN	OU %
1.	Terre-Neuve-et-Labrador	B600	B400
2.	Île-du-Prince-Édouard	B615	B415
3.	Nouvelle-Écosse	B605	B405
4.	Nouveau-Brunswick	B610	B410
5.	Québec	B620	B420
6.	Ontario	B625	B425
7.	Manitoba	B630	B430
8.	Saskatchewan	B635	B435
9.	Alberta	B640	B440
10.	Colombie-Britannique	B645	B445
11.	Yukon	B655	B455
12.	Territoires du Nord-Ouest	B651	B451
13.	Nunavut	B652	B452
14.	États-Unis	B665	B465
15.	Mexique	B670	B470
16.	Pays de l'Union européenne ¹	B677	B477
17.	Pays de l'Asie-Pacifique ²	B678	B478
18.	Tous les autres pays	B676	B476
Total (si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière » , à la ligne 8, « Total des sorties de l'activité manufacturière »)		B680	100 %

¹ Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

² Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande et Vietman

F - Effectif selon l'emplacement

Veuillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veuillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

Les travailleurs de la production manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

Les travailleurs de la production non manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent :

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

Effectif aux emplacements inclus dans ce questionnaire :

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Salaires bruts et traitements, commissions, primes, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non manufacturière	6177	6178
Total - tous les emplacements (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section). Le montant en dollars déclaré ici devrait être le même que celui déclaré à la ligne 1 de la Section C-1, « Rémunération du travail ».			6181	6000

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaire, veuillez cocher la(les) case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- | | |
|---|---|
| 1. 9953 ☐ Nouveau contrat/perte de contrat | 9958 ☐ Grève/lockout |
| 9954 ☐ Changements organisationnels | 9959 ☐ Mises à pied dues à l'automatisation |
| 9955 ☐ Expansion des installations/réduction | 9944 ☐ Changements de fournisseur(s) |
| 9945 ☐ Changements dans la gamme des produits | 9936 ☐ Taux de change |
| 9956 ☐ Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation | 9960 ☐ Changements de taxes/tarifs |
| 9957 ☐ Sous-traitance | 9947 ☐ Changements du prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 ☐ Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 ☐ Changements du prix des biens ou des services vendus (sorties) |

2. Veuillez préciser ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises :

9962

9963

9964

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce questionnaire? (p.ex. 1 heure 30 minutes)

9910	9909
_____ heure(s)	_____ minute(s)

2. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. S'il y a lieu, ajouter une feuille séparée. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête.

- | | |
|--|--|
| • contenu du questionnaire | • ordre et enchaînement des questions |
| • nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie | • date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre |
| • langage du questionnaire | • autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants |
| • utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires | • possibilité de déclaration électronique |
| • clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse) | • progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés |

99201

99202

99203

99204

99205

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU télécopier le questionnaire au 1 888 883-7999
OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration,
120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Merci de votre collaboration

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca